

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 octobre 2015

DCM N° 15-10-29-1

Objet : Rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable.

Rapporteur: M. DARBOIS

Le rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable répond aux exigences de la loi Grenelle 2 et à son décret d'application du 17 juin 2011 demandant aux collectivités de plus de 50 000 habitants l'établissement annuel d'un tel rapport.

Il doit être axé sur les cinq finalités de développement durable inscrites à l'article L 110-1 du Code de l'Environnement :

- Lutte contre le changement climatique,
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- Epanouissement de tous les êtres humains,
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- Développement, production et consommation responsables,

et comporter d'une part, le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité, et d'autre part, le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

L'an dernier, le Plan Climat de la Ville de Metz a été validé par la Convention des Maires Européens, et différentes certifications, trophées ou labels soulignent l'engagement de la collectivité en faveur du développement durable et solidaire.

Les principaux résultats obtenus par la mise en œuvre de son plan d'actions en faveur du développement durable sont déclinés dans le présent rapport. Sa rédaction s'appuie sur les trois axes d'orientations stratégiques de l'Agenda 21 :

- Préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures,
- Développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble.
- Etre une collectivité exemplaire,

Ce rapport trace également quelques perspectives pour les années à venir.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la loi du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » rendant obligatoire pour la Ville de Metz la rédaction d'un rapport annuel d'évaluation de sa situation en matière de développement durable,

VU le décret du 17 juin 2011 d'application de la Loi Grenelle 2,

VU la délibération du 27 octobre 2011 relative à l'adoption de l'Agenda 21,

VU le Code Général des Collectivités Locales,

CONSIDERANT que l'évaluation des politiques de développement durable menées par la Ville de Metz est devenue une obligation légale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE ;

- **D'ADOPTER** le présent rapport sur la situation de la Ville de Metz en matière de développement durable.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué.

René DARBOIS

Service à l'origine de la DCM : Mission Développement durable et solidaire
Commissions : Commission Développement Durable
Référence nomenclature «ACTES» : 8.8 Environnement

Séance ouverte à 17h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

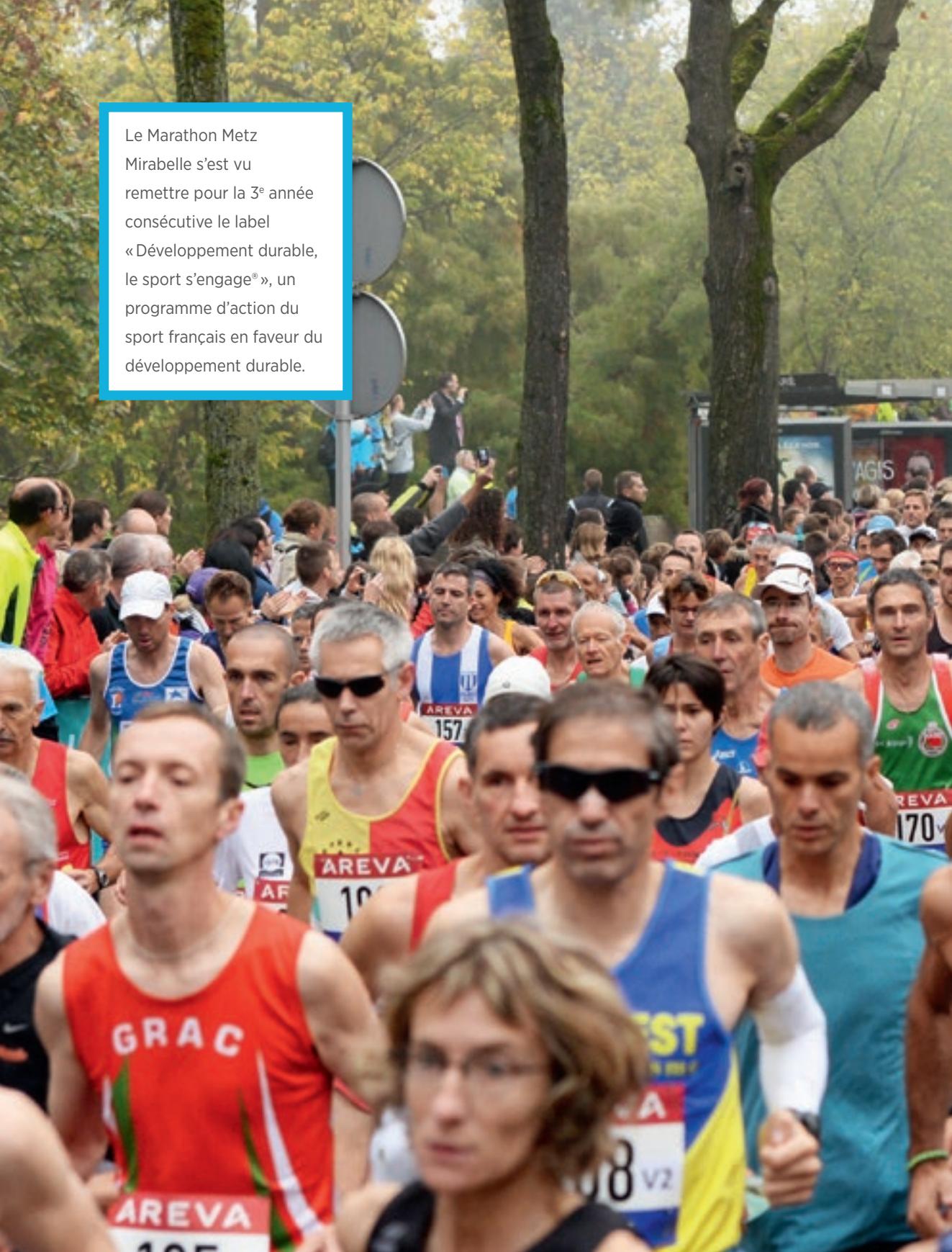
Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 13

Décision : SANS VOTE



Rapport sur la situation de la ville de Metz en matière de **développement durable et solidaire**

Le Marathon Metz
Mirabelle s'est vu
remettre pour la 3^e année
consécutive le label
« Développement durable,
le sport s'engage[®] », un
programme d'action du
sport français en faveur du
développement durable.



CHAMPIONNATS DE FRANCE
MARATHON METZ MIRABELLE 2014

La Nation
Lorraine

30

PRÉAMBULE

À l'aube de la 21^e conférence internationale sur le climat qui va se dérouler à Paris en cette fin d'année, Metz poursuit son engagement en faveur du développement durable et solidaire à travers la déclinaison de son Agenda 21.

La mise en œuvre du Plan Climat constitue un des axes majeurs de sa politique en faveur de la transition énergétique sur le territoire messin.

Ainsi, des réalisations importantes ont été entreprises pour réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre : isolation du patrimoine municipal, construction d'une centrale biomasse, développement des transports alternatifs à l'automobile, lutte contre la précarité énergétique, etc. Ces actions démontrent

les efforts significatifs déjà engagés, même s'il reste encore un long chemin à parcourir pour entrer dans l'ère du bas carbone.

C'est avec l'ensemble des acteurs publics, associatifs, économiques et des citoyens messins que ce changement pourra s'opérer et nous permettre d'envisager un avenir durable pour nos enfants.



Dominique GROS
Maire de Metz
Conseiller départemental de la Moselle



15^e conférence des villes, hôtel de ville de Paris, le 23 septembre 2014 : Dominique Gros, maire de Metz et co-président de la commission Développement Urbain Durable Environnement de l'Association des Maires de Grandes Villes de France, lors de son intervention portant sur la mobilité durable

COMMENT LIRE LE RAPPORT ?

Le rapport présente les principales actions menées par la Ville de Metz au regard du développement durable et solidaire. Sa rédaction s'appuie sur les trois axes d'orientations stratégiques de l'Agenda 21 messin, adopté en 2011 : « Être une collectivité exemplaire », « Préserver l'environnement et les ressources pour les générations futures », « Développer une ville harmonieuse et le vivre ensemble ».

Afin de faciliter la compréhension du rapport, un système de pastilles de couleur permet de visualiser pour chaque action sélectionnée les interactions existantes avec les cinq finalités du développement durable et solidaire.

LES FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Finalité 1: lutte contre le changement climatique

Actions qui mènent à limiter les impacts en matière de consommation énergétique et les émissions de gaz à effet de serre.

Finalité 2: préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Actions qui protègent les ressources naturelles et la biodiversité.

Finalité 3: épanouissement de tous les êtres humains

Actions qui promeuvent l'accès à l'emploi, aux services, aux logements, à la culture et aux loisirs.

Finalité 4: cohésion sociale et solidarité entre territoires

Actions qui renforcent les liens sociaux et intergénérationnels.

Finalité 5: développement, production et consommation responsables

Actions qui favorisent la consommation et l'achat responsables.

Des actions phares de l'Agenda 21 sont présentées et pour chacune d'entre elles, un indicateur permet de préciser le résultat obtenu ou l'état d'avancement.

Les données présentées sont celles disponibles et consolidées au 31 décembre de l'année qui précède la publication du rapport de développement durable.

SOMMAIRE

P 10 ÊTRE UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

- Développer une politique responsable
- Engager les services dans l'exemplarité
- Gérer durablement le patrimoine
- Transition énergétique

P 15 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT ET LES RESSOURCES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

- Lutter contre les changements climatiques
- Mobilité durable
- Développer la nature en ville et protéger les ressources naturelles
- Contribuer à l'éducation à l'environnement et au développement durable

P 21 DÉVELOPPER UNE VILLE HARMONIEUSE ET LE VIVRE ENSEMBLE

- Intégrer les enjeux du développement durable dans la planification urbaine
- Renforcer les liens intergénérationnels et le dialogue entre les habitants
- Agir pour la qualité de vie, la santé et lutter contre les risques
- Développer l'attractivité, le tourisme, la culture et les sports / loisirs

P 27 GLOSSAIRE



SUCCÈS ET DISTINCTIONS EN 2014

Obtention

du prix «Énergies Citoyennes»

1^{er} prix

aux trophées des APAJH,
Associations pour Adultes
et Jeunes Handicapés,
dans la catégorie
«Ville citoyenne
et service public»

Certification

«NF HQE® Bâtiments tertiaires»
pour la médiathèque-centre
social L'Agora

Certification

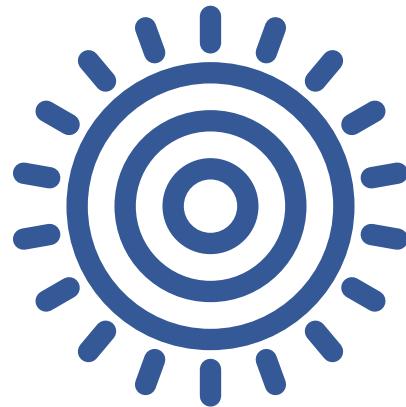
« Qualiville » pour le service
Relations Usagers

Obtention

du label « Écoréseau de chaleur »
décerné par AMORCE, association
nationale des collectivités,
des associations et des entreprises
pour la gestion des déchets,
de l'énergie et des réseaux
de chaleur

Validation

du Plan Climat Territorial messin
par la Convention
des Maires Européens



Être une
collectivité
exemplaire

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE RESPONSABLE

2014 en chiffres

160 cadres sensibilisés contre la discrimination en octobre 2014

37 contrats favorisant l'insertion des personnes sans emploi dans les services communaux, dont 34 personnes bénéficiaires du RSA

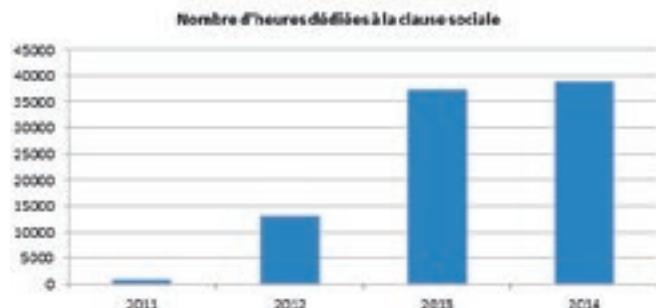
32 marchés intégrant des clauses sociales (19 en 2013)

123 personnes ont travaillé sur des chantiers de la Ville de Metz grâce aux clauses sociales intégrées aux marchés publics, soit environ 39 000 heures dédiées (hors ANRU)



L'achat de produits recyclables (gobelets, assiettes en carton, couverts en bois...) et issus du commerce équitable (café, thé, jus d'orange...) entre dans les habitudes des services municipaux et de l'office de tourisme. Chaque année, les

cantines scolaires proposent des produits équitables durant la quinzaine du commerce équitable. La Ville a été récompensée en 2014 pour son engagement par le renouvellement du label « Territoire de commerce équitable ».



La non-discrimination est un droit et une obligation, aussi bien dans les relations de travail au sein de la collectivité que pour les relations avec les administrés. La démarche « Tous Égaux Agissons », appliquée pour les agents de la Ville et pour les usagers des services, a pour objectifs d'identifier les bonnes pratiques, de repérer les points d'amélioration, et proposer des solutions pour des situations potentiellement discriminatoires. Un plan plurianuel de formation de l'ensemble des agents a été mis en place.

Perspective : en 2015, sensibiliser l'équipe des ressources humaines contre la discrimination, ainsi que les agents effectuant des recrutements, comme par exemple les chefs de service

ENGAGER LES SERVICES DANS L'EXEMPLARITÉ



L'exemplarité des services municipaux en matière de développement durable constitue un des axes stratégiques majeurs de l'Agenda 21 messin. Afin de poursuivre et d'amplifier la démarche environnementale de certification ISO 14001, déjà mise en œuvre depuis 2006 au pôle « Patrimoine Bâti et Logistique Technique », la municipalité a déployé ce système de management environnemental dans les services techniques, en faisant le choix d'une certification par étapes.

Grâce à un important travail de diagnostic et de mise en œuvre de la démarche engagé depuis 2012, tous les pôles techniques sont certifiés en niveau 2 (le niveau 3 étant la certification ISO 14001 globale). Cette démarche par étapes permet de démontrer les efforts engagés par les agents des services techniques dans la préservation de l'environnement. La certification ISO 14001 concerne aujourd'hui 680 agents de la Ville.

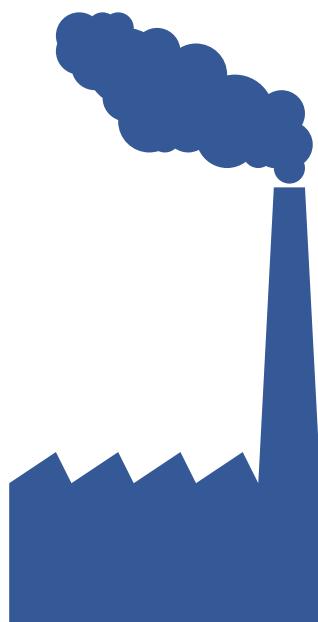
2014 en chiffres

21 associations partenaires ayant participé à la Semaine du Développement Durable (devenue Semaine Européenne en 2015)

211 agents de la Ville de Metz ont bénéficié d'un remboursement partiel des titres de transport domicile-travail pour un montant d'environ 33 000 €

8 Vélos à Assistance Électrique (VAE) disponibles pour les déplacements professionnels des agents de la Ville

Que prend en compte la démarche environnementale ISO14001 ?



- **Rejets atmosphériques**
- **Impact visuel**
- **Bruit et vibrations**
- **Production déchets**
- **Rejets liquides**
- **Consommation eau**
- **Consommation énergie**
- **Gestion produits dangereux**
- **Déversements - incendies - explosions**

 Acquisition d'une dizaine de vélos à assistance électrique supplémentaires en 2015, afin de favoriser l'utilisation de moyens de transports alternatifs à la voiture pour les déplacements liés aux activités professionnelles des agents municipaux

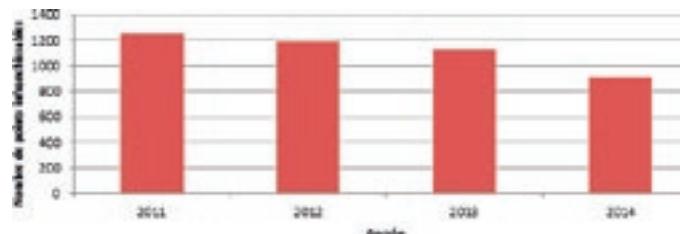
GERER DURABLEMENT LE PATRIMOINE

2014 en chiffres

-28 % c'est la baisse du nombre de points infranchissables (bordures trop hautes, trottoirs trop étroits...) depuis 2011

1^{er} chantier en cours respectant la charte de chantier à faibles nuisances de la Ville. Il s'agit du futur restaurant scolaire de La Corchade pour lequel la Ville ambitionne d'obtenir la certification « NF HQE® Bâtiments tertiaires » à l'issue de sa construction en 2015

30 % d'objectif de réduction de consommation d'énergie des piscines à la suite des travaux de rénovation thermique



Dans le cadre de son plan d'actions pluriannuel de mise en accessibilité des bâtiments municipaux recevant du public, en 2014, l'accent a été mis sur les bureaux de votes (accès, support d'urne créé par les services techniques de la Ville, mise en place d'une signalétique). Ils sont désormais accessibles aux personnes en situation de handicap, et ce quel que soit le handicap. Cette démarche a été récompensée par la Fédération des APAJH qui a décerné à la Ville de Metz le trophée « Ville citoyenne et service public », le 17 novembre 2014.

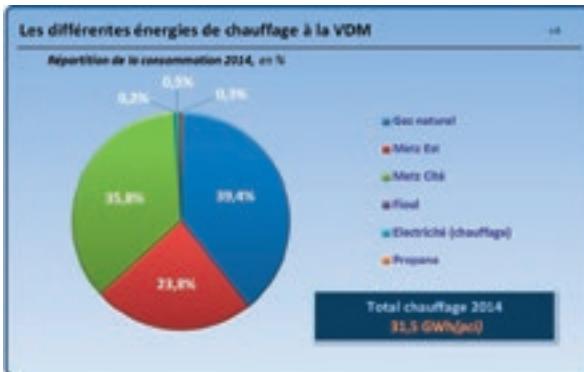


+ L'Agora, à La Patrotte-Metz Nord, réunira dans un bâtiment unique, un centre social et une médiathèque. Cet équipement est le premier à obtenir la certification « NF HQE® Bâtiments tertiaires », au stade conception

+ La Ville de Metz a obtenu le prix « Énergies citoyennes » 2014 dans la catégorie des villes de plus de 100 000 habitants pour son programme de rénovation des équipements communaux (gymnases, piscines).

Dans le cadre de son Plan Climat, Metz s'est engagée à réduire ses émissions de CO₂ de plus de 20 % d'ici 2020. Afin de répondre à cet engagement, la Ville de Metz a mené en 2012 la rénovation thermique de 8 gymnases les plus énergivores (COSEC Queuleu, COSEC Arsenal, COSEC Dauphiné, COSEC Paul Valery, COSEC Magny, COSEC Devant-les-ponts, Gymnase Malraux, Gymnase Patrotte. En 2014, les résultats indiquent une réduction de consommation d'énergie de 58 % par rapport à 2011.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

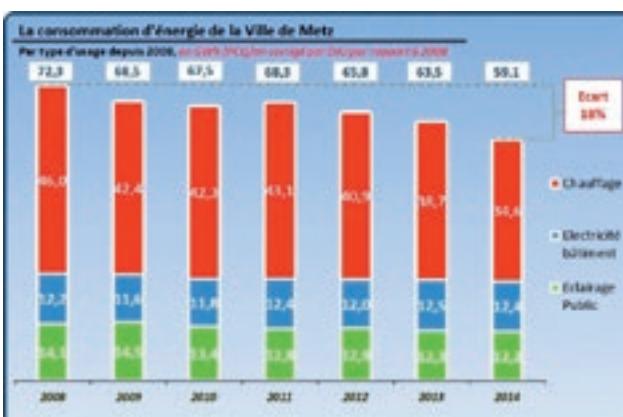


La transition énergétique désigne le passage d'un système énergétique utilisant des ressources non renouvelables vers un bouquet énergétique fondé principalement sur des ressources renouvelables. La Ville de Metz possède plusieurs leviers pour y arriver, notamment son réseau de chaleur et sa centrale à biomasse. Entre 2013 et 2014, on constate une baisse de la consommation de chauffage de 10,5 % des bâtiments municipaux*, et un développement des énergies renouvelables de l'ordre de 6 %, principalement dû au chauffage urbain et à la biomasse.

* Hors consommation des piscines, en travaux en 2014

2014 en chiffres

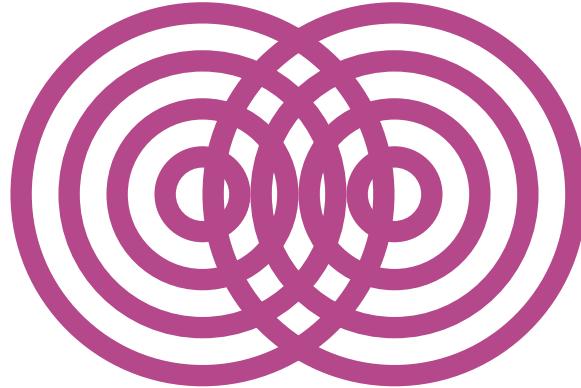
28 116 watts économisés sur l'éclairage public en 2014, à la suite des travaux de remplacement des ampoules par des ampoules LED sur 283 supports d'éclairage, soit 10,5 tonnes de CO₂ économisées par an



Afin de constater les efforts réalisés en matière d'économie d'énergie, il convient d'utiliser un tableau avec les degrés jour unifiés (DJU, appelé aussi « Base 18 »). Ils permettent de

réaliser des estimations de consommations d'énergie thermique en fonction de la rigueur de l'hiver ou de la chaleur de l'été, afin d'établir une comparaison d'une année à l'autre.

Perspective : La Ville de Metz a pour ambition de développer son réseau de chaleur en direction du Sablon et de Queueu

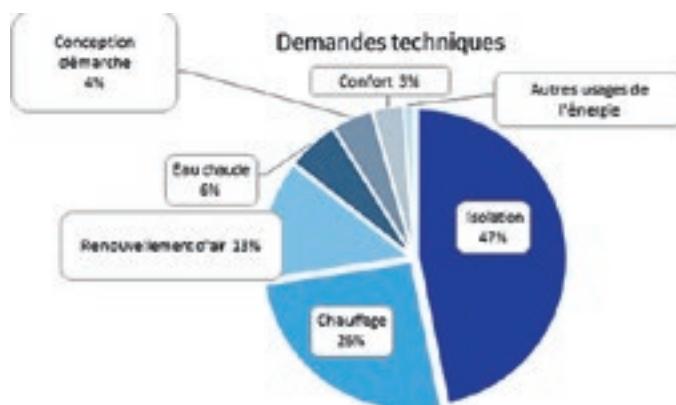


PrésERVER
l'environnement
et les ressources
pour les
générations
futures

LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Un dispositif d'aide mis en place par le CCAS de Metz permet d'accompagner les publics en situation de précarité énergétique. Des aides financières sont également accordées au titre de la précarité énergétique (chèque énergie par exemple). Ainsi, depuis 2012, le nombre de personnes aidées par le CCAS a plus que doublé (493 en 2014 contre 223 en 2012).



Les thèmes abordés lors des rendez-vous et des entretiens téléphoniques concernent majoritairement les 3 postes essentiels pour réduire les consommations d'énergie dans l'habitat (l'isolation, les systèmes de chauffage et le renouvellement de l'air)

Selon une étude réalisée par l'ADEME en 2007, une personne renseignée par un conseiller Info→Énergie réalise en moyenne un investissement de 8 500 €, ce qui équivaut à une économie de 1,3 tonne de CO₂. Sur cette base, on estime que l'activité Espace Info→Énergie de l'ALEC du Pays messin a permis de faire économiser, sur la région messine, 1 517 tonnes de CO₂ depuis 2008.

2014 en chiffres

832 packs éco-gestes distribués du 1/01/2013 au 31/12/2014

4 784 personnes sensibilisées par l'ALEC du pays messin en 2014 (contre 2 087 en 2013). Cette forte hausse s'explique par le fait que la fête de l'Énergie a eu lieu à Metz cette année-là.

549 aides à l'énergie accordées par le CCAS pour un budget de 72 268 €

+ Le 9 avril 2014, le Plan Climat de la Ville de Metz a été validé par la Convention des Maires Européens

Perspective : en 2015, développer la prévention des impayés d'énergie et promouvoir la maîtrise des énergies auprès du public, avec notamment la distribution de pack éco-gestes permettant d'économiser jusqu'à 257 €/an

MOBILITÉ DURABLE

2014 en chiffres

17 162 420 personnes transportées par le réseau Le Met', soit une progression de plus de 18% par rapport à 2013. Ce qui représente environ 75 000 personnes par jour en semaine

4 véhicules électriques dans les services municipaux

36 500 litres d'essence consommés par les véhicules municipaux de type berline, soit une diminution de **8,5 %** par rapport à 2012 (39 921 litres) grâce au renouvellement de 75 % du parc de berlines

⊕ L'un des futurs objectifs du Plan de Déplacements Administration sera de former les agents et les chauffeurs à l'éco-conduite

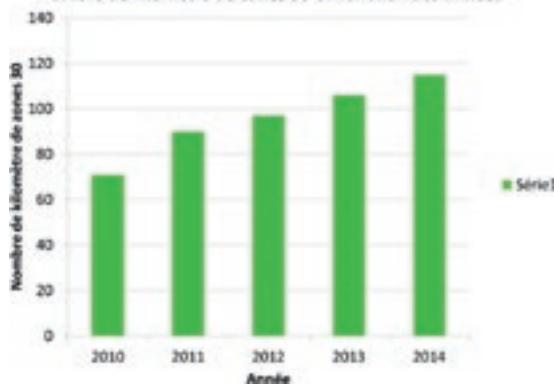
⊖ En raison de la liquidation d'Autopi en juin 2014, il n'y a plus que 5 voitures en auto-partage mises à disposition par la société Citiz Lorraine (contre 7 auparavant)



La politique de développement des pistes cyclables se poursuit pour atteindre fin 2014 un linéaire de 88 km de pistes dédiées. En 2014, la Ville de Metz a mis l'accent sur la réalisation d'une liaison manquante jusqu'alors entre

Metz et La Maxe le long de la véloroute Charles Le Téméraire. Cette politique active porte ses fruits puisque le taux de fréquentation des pistes cyclables a augmenté de 7 % entre 2013 et 2014.

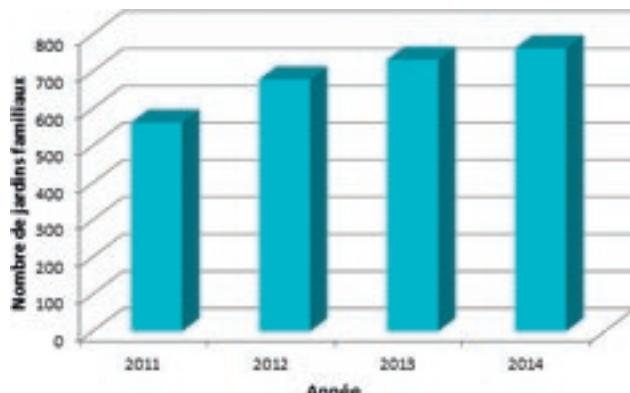
Nombre de kilomètre de zones 30 en fonction des années



La volonté d'apaiser les vitesses de circulation dans les différents quartiers messins se poursuit. Ainsi en 2014, les nouvelles zones 30 ont concerné le quartier de La-Grange-aux-Bois secteur nord, portant ainsi à 115 kilomètres le linéaire de voiries en zone 30, soit 34 % de la voirie municipale (sur un total de 340 km). La poursuite en 2015 du secteur sud du quartier de La-Grange-aux-Bois permettra d'atteindre 121,5 km de zones 30.



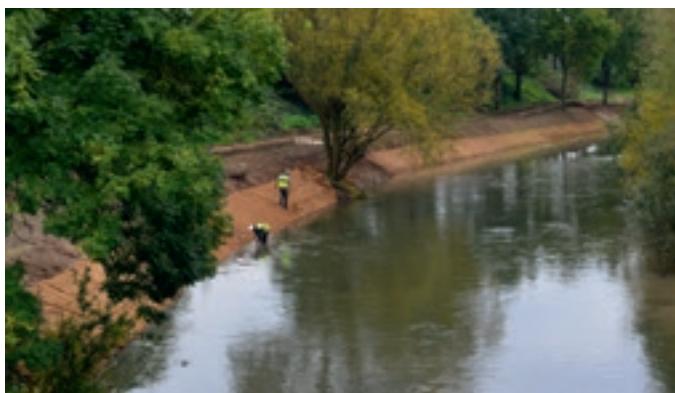
DÉVELOPPER LA NATURE EN VILLE ET PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES



La charte de l'arbre, signée en mars 2014, souhaite préserver l'arbre au cœur de la ville et encourager la protection de ce patrimoine. Parmi les 42 000 arbres de Metz, 73 ont été qualifiés de remarquables et d'ave-

nir, du fait de leur rareté, de leur dimension, de leur histoire ou de leur âge. L'ensemble des signataires* s'engagent à protéger et garantir le maintien durable du patrimoine arboré de la ville.

* La charte de l'arbre a été signée par la Ville, la SAREMM, Metz Habitat Territoire, le Gouverneur militaire de Metz, le Conseil Départemental de la Moselle, Haganais, UEM, Véolia Eau, et bientôt la LPO



La renaturation de la Seille a pour but de réduire les risques d'inondation, d'améliorer la qualité de son état écologique (qualité de l'eau, biodiversité), et de valoriser l'aspect paysager entre le pont de Magny et la confluence avec la Moselle. Le lifting de la Seille a débuté au niveau du moulin de Magny sur une distance de 1,35 km, soit 20 % des 6,64 km de la Seille traversant le ban communal de Metz.

2014 en chiffres

763 parcelles de jardins familiaux (représentant plus de 20 hectares), avec pour perspective d'en créer 80 de plus en 2015

8 ruches à Metz

6 jardins partagés (Semet-zétou, Carré d'Air, Les Potes de Terre, CPN Les Coquelicots, Jardi'Bell, Jardin pédagogique de la MJC Metz Sud), plus un jardin d'insertion à l'arrière de la MJC de Borny, où les équipes de l'association Saint-Vincent accompagnent des femmes en utilisant le jardinage, dans une optique d'insertion sociale

+ Baisse de 10,5 % de quantité d'eau distribuée dans les 27 communes du service des eaux depuis 2011.

Depuis 2003, c'est plus de 6,2 millions de mètres cubes épargnés sur les prélevements dans le milieu naturel. Cette diminution est due notamment à l'amélioration du rendement du réseau, des process industriels, des performances des appareils ménagers et des efforts des particuliers

CONTRIBUER À L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2014 en chiffres

30 classes élémentaires et primaires ont bénéficié des animations prodiguées par CPN «Les Coquelicots», soit 1 320 enfants

1 000 personnes sensibilisées lors de la Semaine du Développement Durable et Solidaire et **600** personnes lors de la Fête de l'Écologie aux Récollets

300 participants aux 5 conférences biodiversité sur le thème « Espèces introduites et invasives en Lorraine »

1 000 enfants ont participé à la formation « Vélo en ville » (900 en 2013)

1 500 heures consacrées à la découverte et à la sensibilisation à la nature et à l'environnement, à l'Espace Naturel Pédagogique et Convivial des Hauts de Vallières, soit environ 3 000 personnes sensibilisées

Perspective : en 2015, avoir 2 écoles engagées dans cette opération



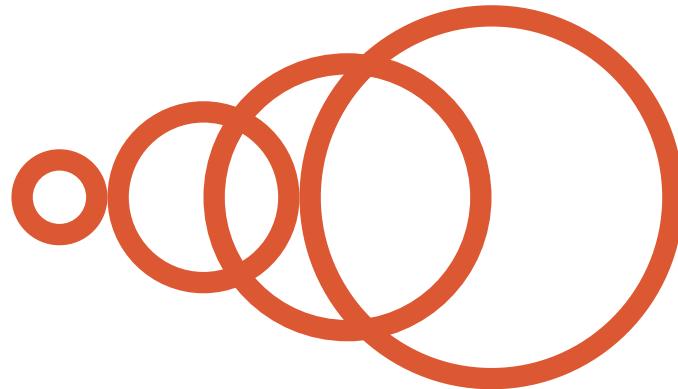
Le Challenge Piétons a fêté ses 10 ans en juin 2014. Le succès de la manifestation croît d'année en année, son originalité la distinguant au niveau national comme la seule expérience d'apprentissage concret et autonome de déplacement en ville pour les enfants. Grâce à la mobilisation des encadrants, services de la Ville, associations et bénévoles, 900 enfants messins ont ainsi pu se confronter à la circulation routière en toute sécurité dans un environnement urbain.



En partenariat avec l'Éducation nationale, l'association CPN Coquelicots a été missionnée par la Ville de Metz pour accompagner 2 enseignants et leurs élèves (une classe de CE1 et une classe de CM1 de l'école Michel Colucci de Metz-Nord), afin de les aider à construire

leur projet « un coin de nature dans mon école ». Cette opération a consisté à dédier un cercle de 2,5 m de diamètre où les enfants se retrouvent au calme sous des branchages entourés d'une haie de framboisiers et de fleurs sauvages.





Développer
une ville
harmonieuse
et le vivre
ensemble

INTÉGRER LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA PLANIFICATION URBAINE



62 logements messins ont bénéficié d'aides* en 2014 dans le cadre du «Programme d'intérêt général d'agglomération pour l'habitat dégradé». 15 logements locatifs très dégradés ou insalubres ont été rénovés, et 47 logements de propriétaires

occupants modestes ou très modestes ont fait l'objet de travaux permettant un gain énergétique supérieur à 25 %, avec pour certains une adaptation pour une perte d'autonomie ou un handicap.

* Subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat avec aide complémentaire de Metz-Métropole, et de la Ville de Metz en cas d'ASE (Aide de Solidarité Écologique)



Le verger conservatoire est un lieu de «mémoire» et de conservation de la diversité biologique et génétique de variétés anciennes de fruits

Dans le cadre de la remise en valeur du coteau dominant le Chemin sous les Vignes, deux anciens vergers appartenant à la Ville de Metz, d'une superficie totale de 2 227 m², ont été défrichés courant 2013, dans le but d'y réimplanter des arbres fruitiers et d'y développer diverses animations à destination des enfants et des habitants du quartier, en partenariat avec l'association «Les Croqueurs de pommes de Lorraine».

2014 en chiffres

377 logements à Metz ont obtenu une certification environnementale de type HQE ou BBC

716 logements à Metz engagés dans une démarche environnementale

34 % de logements sociaux à Metz, soit 19 023 logements

35 maisons ayant bénéficié d'une thermographie de façade

4^e zone à Metz ayant des conteneurs individuels et/ou collectifs, le quartier Outre-Seille a vu la containerisation se poursuivre en 2014, après les 3 premiers quartiers messins que sont Magny, La-Grange-aux-Bois et le Sablon Sud

RENFORCER LES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET LE DIALOGUE ENTRE LES HABITANTS

2014 en chiffres

1 730 places d'hébergement d'urgence (contre 993 en 2013). Cette différence s'explique essentiellement par l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile

9 520 enfants scolarisés à Metz, soit une hausse de presque 3% par rapport à 2013

17 000 personnes accueillies par le CCAS dans le cadre des aides et accompagnements de familles en difficulté. La lutte contre le non-recours aux droits, la précarité et l'exclusion figurent parmi les priorités du CCAS

3 101 aides financières apportées à des familles en difficulté



En 2014, la Ville a repris en gestion municipale la halte-garderie les Marmousets, depuis transformée en multi-accueil de 30 places. 2014 a également vu l'ouverture du multi-accueil de l'Amphithéâtre avec 60 places collectives. Ce qui porte à 3 267 le nombre de places petite enfance (0 à 6 ans), tous types d'accueils confondus : collectif (crèche) ou familial (assistante maternelle), de gestion publique (commune) ou privée (association loi 1908 ou entreprise de crèche).

Le dispositif « Colis de fin d'année » pour les seniors a été mis en place en 2012. En 2014, les critères d'attribution ont été modifiés. Sont éligibles tous les résidents d'EHPAD sans condition de ressources, les seniors à domicile non-imposables âgés de 70 à 79 ans, les seniors de 80 ans et plus sans condition

de ressources. Ces nouvelles modalités ont permis de toucher un public plus important, puisque 4 254 colis ont été distribués en 2014 contre 2 540 en 2013. On note également une hausse des inscriptions des seniors de plus de 80 ans (+598 par rapport à 2013).

AGIR POUR LA QUALITÉ DE VIE, LA SANTÉ ET LUTTER CONTRE LES RISQUES

Du 14 au 15 mars 2014, l'ensemble du réseau de transports en commun a bénéficié de la gratuité, en raison d'un pic de pollution majeur. À noter que la Ville de Metz s'est dotée d'une procédure d'information en cas de pollution de l'air, de manière à prévenir les habitants par tous les vecteurs d'information possibles.

Indice Atmo de la qualité de l'air	1 ou 2	3 ou 4	5	6 ou 7	8 ou 9	10	Sans indice
Nombre de jours en 2014 à Metz	Très Bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	Très Mauvais	
	4	238	67	45	11	2	1

L'indice Atmo est calculé à partir de 4 polluants (SO₂, NO₂, O₃, particules en suspension), mesurés dans des stations urbaines et périurbaines, pour refléter au plus près la pollution de l'air sur l'ensemble d'une agglomération. Cet indice caractérise un état global de l'air pendant une journée

Dans le cadre de la poursuite du projet « Nouvelle donne » à Borny, ayant pour objet de comprendre le phénomène du trafic de drogue et de ses conséquences dans le quartier, il est apparu important de construire une réponse spécifique en matière de prévention

des addictions et des conduites à risques pour les différents acteurs de terrain (médecins, associations, professionnels du secteur social). La Ville de Metz a donc proposé trois sessions de sensibilisation où cinquante personnes ont pu être formées et sensibilisées.

2014 en chiffres

178 agents de la Ville de Metz formés aux premiers secours (contre 96 en 2013)

7 000 participantes à la course « La Messine » contre le cancer du sein



⊖ En raison d'actes de vandalisme, on ne compte plus que 85 défibrillateurs sur le territoire messin (contre 106 fin 2013). À noter que 58 d'entre eux sont installés dans des bâtiments municipaux

⊕ Sans massage cardiaque réalisé pour oxygénier le cerveau, le défibrillateur seul n'a pas de réelle utilité. C'est pourquoi la Ville de Metz accentuera les campagnes de sensibilisation/formation aux gestes qui sauvent

⊕ Dans le cadre de l'élaboration du futur Contrat Local de Santé, un état des lieux de la qualité de l'air, des sols, de l'eau et du bruit, permettra de rédiger un Plan Municipal de Santé, qui regroupera un ensemble d'actions à destination des habitants. Cette démarche volontaire associe l'ensemble des acteurs de la santé du territoire. Sa mise en œuvre est prévue pour 2016, pour une durée de 3 ans

DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ, LE TOURISME, LA CULTURE ET LES SPORTS/LOISIRS

2014 en chiffres

72 % de taux d'occupation des activités lors des animations estivales. Ce taux est en hausse constante depuis 2010 où il n'était que de 45,5 %

49 504 visiteurs au Musée de la Cour d'Or (+10 % par rapport à 2013)

350 000 visiteurs au Centre Pompidou-Metz (+15 000 par rapport à 2013)

510 000 touristes accueillis et/ou renseignés par l'office de tourisme

6 609 participants au marathon Metz Mirabelle. 750 bénévoles, 100 artistes et 30 000 spectateurs ont contribué à faire de cette manifestation sportive un facteur d'attractivité touristique

+ Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Metz, la PJJ et le CMSEA, 7 jeunes (sur un total de 10) ont repris l'école ou trouvé un travail après avoir participé à l'organisation de Metz Plage



Depuis sa mise en place en 2010, le nombre de Pass Metz Loisirs distribués est en hausse constante (3 259 en 2014 contre 2 990 en 2013), avec un taux d'utilisation constant de 2/3 environ. Ce dispositif

est aujourd'hui bien connu des Messins. Il permet à de nombreux enfants de participer à des activités de loisirs, sportives ou culturelles, grâce à une aide financière de 50 euros apportée par le CCAS.



Poursuivant sa volonté d'exemplarité en matière de développement durable l'Office de Tourisme de Metz s'est doté d'une smart électrique pour les déplacements de ses agents (déjà 3 000 personnes renseignées sur plus de 21 sites différents)

L'Office de tourisme de Metz s'est doté d'un plan d'actions « Développement Durable et Solidaire » comprenant 63 actions, dont par exemple la promotion des circulations douces (visites à vélo, ticket Vis'Pass Le Met', incitation des touristes à se déplacer à pied, à vélo ou en transports en commun) ou les visites thématiques sur les jardins. La politique d'accueil de toutes les clientes porte ses fruits puisqu'en 2014 l'office de tourisme a obtenu le renouvellement du label « Tourisme et Handicap » pour son espace accueil et pour la visite guidée de la cathédrale.

Symbol du temps qui passe et de l'urgence de la situation, le sablier décompte le temps restant avant le 11 décembre 2015, date à laquelle les 196 délégations internationales signeront ou non le nouvel accord climatique à Paris. Ce sablier, commandé de Metz Métropole, est le

fruit du travail de plusieurs talents messins : un designer des TCRM-Blida (lieu de création, de production, d'innovation artistique et numérique messin) et deux élèves ingénieurs de l'ENIM (École Nationale d'Ingénieurs de Metz), avec l'aide de nombreux mécènes.



#signcop21

Si vous signez

Pour créer un grand mouvement d'influence et de changement, il nous suffit simplement de signer cette initiative autour du monde. Le plus

If you sign up,
they will!

Il suffit de faire un petit clic pour rejoindre ce mouvement d'engagement. Tu n'as qu'à cliquer sur le bouton ci-dessous et nous nous tournons vers le monde pour faire de la place à l'avenir.



GLOSSAIRE

ALEC Agence Locale de l'Énergie et du Climat

AMORCE Association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

APAJH Association pour Adultes et Jeunes Handicapés

BBC Bâtiment de Basse Consommation

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

CMSEA Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes

CPN Connaître et Protéger la Nature

HQE Haute Qualité Environnementale

LPO Ligue pour la Protection des Oiseaux

MJC Maison des Jeunes et de la Culture

NF Norme Française

PDA Plan de Déplacement d'Administration

PJJ Protection Judiciaire de la Jeunesse

RSA Revenu de Solidarité Active

SAREMM Société d'Aménagement et de RESTauration de Metz Métropole

TAMM Transports de l'Agglomération de Metz Métropole

